# MESSAGER DE TAHITI

*Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.*

PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATAHITI 24. — N° 54. — TE VEA NO TAHITI. — Mahana pae 17 titema 1875.

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*)

Un an..... 14 fr.
Six mois..... 10 »
Trois mois..... 6 »
Un numéro : 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (*au comptant*)

Les 10 premières lignes..... 1 fr. 50 c.
Au-dessus de 10 lignes..... 20 c.
Les annonces commandées pour plus de mois payent le prix de la première insertion.


## SOMMAIRE.

Notice sur l'origine du nom d'Amérique. — La verve trempé. — Un nouveau roman. — Un cheval sans pelo. — Statistique de Londres. — Le vin. — Le vin de Bordeaux et le vin blanc. — Faits divers.

Mouvement commercial. — Souscription en faveur des inondés (12e liste). — Mouvements du port. — Observations météorologiques. — Annonces.

## SUR L'ORIGINE DU NOM D'AMÉRIQUE

PAR JULES MARCOU.

*Le Bulletin de la Société de Géographie* de Paris (juin 1875) contient sur l'origine du nom d'Amérique la notice suivante, qui nous semble heureusement résoudre le problème de Christophe Colomb, et nous donne la véritable signification du mot de l'appellation du continent découvert par cet homme illustre :

Amérique, Amérique ou Amérie est un nom de lieu dans le Nicaragua qui désigne les hautes terres ou chaîne de montagnes entre Jinjapina et Libertad, province de Chontales; et qui se prolonge, d'un côté, dans le pays des Indiens Caraes, et de l'autre, dans celui des Indiens Rumas. Les mots Nicro, Artigua, Caraa, formant le rio Blewfields; le rio Grande Matagalpa et les rios Rama et Indio, qui se jettent directement dans l'Atlantique, ainsi que les rios Coupa, Mayales, Acoyapa, Ajucuja, Pavis et Tecpanapa, qui se jettent dans le lac de Nicaragua, prennent tous leurs sources dans les montagnes d'Amérique.

La terminaison *ique* ou *ie* se trouve souvent dans les noms de lieux des langues indiennes de l'Amérique centrale. Elle paraît vouloir dire *grande, élevée, proéminente*, et elle s'applique toujours à des lignes de faîtes ou à des pays montagneux, élevés, plus ou moins volcans: Aimi — *Nique* — et Aglasnique, dans le Darien (Colombie); Tucarique et Amérique, dans le Nicaragua; Amatique, Manabique, Chapatique, Cocapique, Ixtique et Ajuxique dans l'Honduras; Atenquique au Mexique; Tactic et Polochic dans le Guatémala; Tepic, Axaric et Mesquitic dans le Jalisco. On pourrait faire une longue liste de noms de lieux ou autres indiens qui se terminent en *ique* ou *ie*, comme *cacique* ou grand chef.

Maintenant l'on sait par les nombreuses études et déraisons entées pendant des siècles trugt-cinq années sur l'origine des noms de lieux, qu'il n'y a rien de plus solidement établi que les dénominations locales. Même les noms les plus absurdes, et l'on ne parvient à exterminer entièrement la race aborigène qui habitait le pays, ne peuvent effacer entièrement les noms de localités, ou *lieux-dits*, suivant l'expression française. Les noms peuvent être légèrement modifiés, en les épelant avec des variations, mais le son primitif reste. D'ailleurs là même où la race aborigine disparaît totalement, on trouve souvent les noms des lieux, ou même comme synonymes, ainsi qu'on en a de nombreux exemples au Canada, dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'Etat de New-York.

La question est de savoir si ce mot *Amérique* ou *Amerie*, qui désigne une partie du pays de terre ferme découverte par Christophe Colomb, existait sur quelques cartes antérieures à la découvertes dans le Nouveau Monde, a été connu du grand navigateur, et par suite a pu être répété par lui ou par ses compagnons de voyage. De certitude, il n'y en a pas, de nombreux doutes que le mot se trouve pas dans le récit fort écouté d'ailleurs qu'il nous en a laissé. Mais comme l'appellation du mot Amérique est restée une énigme, malgré les interprétations et versions qu'on en a données; et comme pour une solution, on en est réduit à reconnaître que Vespucby n'est pour rien dans cette dénomination, inconnue de lui, et qu'il lèrent d'une petite ville perdue dans les Vosges est le créateur du nom *Americi*, qui n'était nullement le véritable prénom de Vespucci ou Vespucby, il n'est peut-être pas hors de propos de passer en revue les faits, et de montrer de quelle nature sont les grandes probabilités pour arriver à connaître d'où nous vient ce grand nom d'Amérique qui remplit à lui seul tout un hémisphère.

*Cristoforo Colombo*, dans sa *lettera varissima* où il décrit en abrégé son quatrième voyage, 1502 à 1503, dit qu'après avoir passé le cap *Gracias a Dios* sur la côte des Mosquitos, il arrive à la rivière du *Dissastre*, qui est à 12 lieues environ, plus, quelques jours après, il s'arrête à un village ou terre nommé Caruia, ou Caraa, où il resta quelque temps pour réparer ses vaisseaux et faire réparer ses gens. Là les habitants lui parlèrent beaucoup de mines d'or, ce qui était l'objet principal de ses recherches; on le conduisit à un autre village nommé Caramburo, où les indigènes portaient à leur cou des miroirs d'or. Ces Indiens lui nommèrent plusieurs lieux où se trouvaient beaucoup de mines d'or; l'endroit le dernier nommé était Veragua, à vingt-cinq lieues plus loin sur la côte. Les habitants de Caruia ont frappé Colombo et les hommes de ses équipages comme ayant parmi eux beaucoup de sorciers; et les matelots croyaient essuiés avoir été ensorcelés par eux pendant des nombreuses tempêtes et contrariétés de toutes sortes qu'ils ont eu à supporter pendant le reste du voyage. Où étaient Caruia? Caramburo? et Veragua? Ce dernier point est bien fixé : c'est dans la grande baie de Chiriqui, sur la côte de Costa-Rica; pays où l'on a trouvé dans ces dernières années des tombeaux d'aborigènes contenant de l'or, comme l'indique Colombo dans son récit ; « Les grandes de territoire de Veragua ont pour coutume de se faire enterrer avec tout l'or qu'ils possèdent. » Le Caramburo dont il a une distance d'au moins vingt-cinq lieues de Veragua, c'est-à-dire Chiriqui, ou qui nous rameine un peu au nord de rio San Juan et de Greytown. Caruia devait être un peu plus loin vers le nord, c'est-à-dire dans le voisinage de l'embouchure de rio Blewfields, où se trouvent plusieurs petites îles, ce qui correspond au récit de Colombo. Maintenant ce pays est habité par les Indiens Caraes, et l'une des branches du rio Blewfields se nomme rio Caraa. Ces Indiens Caraes travaillent encore aujourd'hui aux mines d'or de Santo-Domingo et de Libertad sur le Micro, un autre affluent du Blewfields. Caramburo devait être près de rio Rama, et dans le pays des Indiens Ramas. Ce ces Indiens Ramas et Caraes ont toujours résisté à toute espèce de civilisation ; la plupart, surtout les Ramas, sont tout à fait sauvages et ne laissent personne pénétrer dans leur pays ; ils en sont restés absolument au même point que lorsque Colombo les visita en 1502. On sait avec quelle ténacité les Indiens se rattachent à tout ce qui les environne. Eh bien, c'est parmi ces Indiens Caraes et Ramas que se trouve le lieu-dit *Amerie* ou *Amérique*, formant une chaîne de montagnes, la plus élevée (près de 1000 pieds), du pays, qui sert de ligne de séparation entre les eaux qui s'écoulent directement dans l'Atlantique et celles qui vont dans le lac de Nicaragua. D'après ceux qui l'ont visité, en certains endroits, des environs de Libertad, Jinjapina et Aerapoa, cette chaîne de montagnes est des plus proéminentes; elle s'aperçoit de loin, montrant des pics et rapprochés, isolés, avec d'énormes abruptes ou falaises perpendiculaires de couleur blanche; de plus, son élévation même divise le pays en deux parties tout à fait distinctes et isolément différentes par leurs climats : à l'est sont des forêts impénétrables, à cause des plaies presque continuelles ; tandis qu'à l'ouest de cette ligne de faîte, on a un pays aride et sec par suite de manque de pluie, les montagnes d'Amérique arrêtant totalement les vapeurs du côté de l'Atlantique. Elles courent du nord-ouest au sud-sud-est, et viennent aboutir à la côte Atlantique un peu au nord de Greytown ; les dernières ramifications étant entièrement dans le pays des Indiens sauvages et inabordables, les Ramas. On sait que partout rien ne change moins que les noms de montagnes, des vallées, de lacs, de rivières, en un mot que les *lieux-dits* ; les peuples se succèdent, et ces noms restent. Il est de la plus grande évidence que cette dénomination de la chaîne d'abs rodoms d'Amérique ou Amerie est un nom indigène, dont la terminaison en *ique* ou *ie* est commune dans les noms de lieux de la langue des Indiens Lenca ou Chontales de l'Amérique centrale et du nord-ouest du Mexique. Ce nom s'est perpétué depuis la découverte du Nouveau Monde, intact et sans altération, par suite de l'état de complète isolement dans lequel ont vécu les Indiens de cette partie du continent, qui aujourd'hui comme en 1502, lorsque Colombo les visita, maintient encore leurs montagnes Amérique ou Amerie. Ce ces montagnes sont surifires ; c'est à leur pied que sont les mines d'or de Libertad et de Santo-Domingo, et de plus, l'or d'alluvions ou des *placers* ; cet tout à fait exigé, ce qui ne s'explique que par une exploitation antérieure à celle des Indiens eux-mêmes ; ce ne trouve pas d'or que dans ce volcan et dans ces mêmes. Colombo dit que les Indiens lui ont cité plusieurs noms de localités riches en or, noms qu'il ne donne pas dans son récit très-abrégé, se contentant de citer le nom de la province de Caucha ; mais il est des plus probables que ce nom d'Amérique ou Amerie a dû prononcé souvent par les Indiens, répondant aux demandes pressantes des Européens. L'avidité pour se procurer de l'or était telle, chez ces premiers navigateurs, que c'était partout leur préoccupation, prédominant, et il est presque certain que les demandes continuelles aux Indiens Caruia ou Caraa (car ce nom a pu être mal lu dans le manuscrit de Colombo, où on trouve aussi un « pour un ») et Caramburo, d'où provenait l'or qu'ils portaient comme ornements, ces derniers auront répondu « de l'Amérie », ce mot signifiant la partie plus élevée et la plus proéminente de l'intérieur des terres, le haut pays, le *landmark* de la province de Caucha. Le nom Amerie ou Amérique était connu par les Allegbanys, les Ozarks, les Vosges, le Jura, les Alpes.

De ce que le nom Amérique ne se trouve pas dans la *lettera rarissima* ou récit de Christophe Colombo à Sa Majesté Catholique, le puissant roi d'Espagne, il ne s'en suit pas que Colombo ne l'ait connu. Son indication même de l'existence de plusieurs noms de lieux non cités que lui ont dit les Indiens, où l'or se trouvait, montre assez qu'il a pas dit tout ce qu'il connaissait. D'ailleurs il ne fait pas partie de vue dans quelle circonstance pénible et fatcheuse il a rédigé et écrit sa *lettera rarissima*, étant prisonnier, chargé de fers par ordre du gouverneur Ovando, dans l'île de la Jamaïque (encore un nom de lieu en *ique*); vieux, infirme, dégoûté par toutes sortes de souffrances et d'injustices, Colombo n'était pas dans une position à faire un rapport bien complet. Aussi, de tous ses écrits, ce récit du quatrième voyage est-il le moins clair, le moins précis. Le style en est mélancolique, chagrin et assez confus. Il y a les plus grandes probabilités pour que ce nom d'Amérique ou Amérie ait été souvent prononcé par les Indiens devant Colombo et ses compagnons de voyage; et ce nom sera resté parmi eux comme celui d'un El Dorado non exploré, pas même entrevu, mais qui occupait l'intérieur des terres, dont ils avaient reconnu les contours des côtes dans la province de Caucha.

(*A suivre*).

Archives PF-Messager-17/12/1875

**Le verre trempé.**

Le verre trempé, dont nous avons déjà dit quelques mots, commence à exercer des savants et les industriels. La trempe doit ce nom au fait qu'elle communique une dureté et une résistance au verre ordinaire. En outre, le verre trempé peut utiliser un feu moins lent que le verre de verre gris. Les procédés indiqués par M. de la Bastie, son inventeur, consistent, en thèse générale, à refroidir le verre formé et moulé dans des liquides spéciaux, généralement des corps gras et résineux, dont le mélange varie suivant les proportions, varie suivant les objets à tremper et les résultats à obtenir. Les huiles de ces mélanges et de ces proportions sont tout naturellement tenues secrètes par l'inventeur qui s'est réservé le droit de l'exploitation de sa découverte. Pour les objets de peu de grandeur, tels sont les avantages du verre durci; mais, à côté de ces avantages, se présentent les inconvénients.

Quelque tenace, le verre durci peut-il rester ainsi à la suite d'un effet ou d'une hauteur de chute supérieure à l'effort ou au choc qui résistait des verres ordinaires. Dans ce cas, il doit se briser en fragments plus ou moins étendus, et, le verre se pulvérise comme le ferait une de ces gouttes de verre durci dans l'eau bouillie, que l'on appelle larmes bataviennes, et dont on trouve la pâte à un certain point. Ce premier inconvénient paraît s'opposer à l'emploi du nouveau verre dans les branches de l'économie. Mais le diamant ne coupe pas le verre durci, mais il en détermine la pulvérisation. Il en serait de même de la taille et du polissage. Par conséquent, le verre durci ne saurait être employé comme verre à glace et à vitre, et les objets à fabriquer au moyen de ce verre durcissé être moulés en verre ordinaire pour être ensuite soumis à la trempe, d'où la nécessité de ne pas dépasser certaines dimensions et de ne pas aborder certaines formes. Il est vrai que la difficulté de faire recuire les objets moulés est actuellement surmontée à la condition d'adopter les formes des matras, soucoupes, tasses, cuvettes, au usage dans les laboratoires de chimie, des poêlons, verres de lampes, bobèches réservés à l'économie domestique. Les applications du verre trempé s'annoncent donc comme des plus matérielles; mais le progrès nouveau est déjà si grand qu'il est permis d'espérer que l'on n'en restera pas là.

**Un nouveau volcan.**

La petite île de Camiguin (archipel des Philippines) porte un volcan actif, très-actif même, dont on voit la fumée à cent dix bons kilomètres. Elle se trouve à une quinzaine de kilomètres seulement de la grande île de Mindanao; elle a 30 kilomètres de long et 20 kilomètres et sa largeur de dix à douze; sa chaîne de pics volcaniques a pour point culminant un sommet dont le pied mesure 1,627 mètres, derrière lequel se dresse une cime de 4,700 pieds (1,432 mètres).

Le volcan actif que nous venons de mentionner est situé à l'extrémité de 1,950 pieds seulement de hauteur et tout directement de la mer, et dont la couleur brun chocolat tranche vivement sur le beau vert des montagnes de l'arrière plan. Il dégorge constamment d'épaisses colonnes de fumée, et de ses flancs montent, parmi de nombreuses fissures, les mêmes bleu-gris des fumerolles. Le jour l'obscurité de la nuit, toutes ces fumées apparaissent une teinte rouge. Le choc consiste presque entièrement en trachytes d'un gris pâle analogues à ceux qu'on trouve en Amérique.

Ce volcan-là est un nouveau-né de la terre. Il est venu au monde le 1er mai 1871. Quelques mois avant sa naissance, on avait ressenti à Camiguin et les îles voisines une diraine de choses violentes de tremblements de terre. Ces mouvements de sol s'accroissent dès que commencèrent les éruptions qui ont accompagné la naissance et la grandissent incessamment.

Quatre mois après la première éruption, le volcan avait déjà 500 à 600 mètres de diamètre et 400 pieds anglais de hauteur (122 mètres); aujourd'hui, comme nous l'avons dit déjà, il a près de 2,000 pieds de haut, et il est tellement dangereux que son pied, qui n'a totalement recouvert la ville de Catarman, la plus grande de l'île, descendit par ses 11,000 habitants, et dont on ne voit plus maintenant que quelques murailles ruinées.

Avant le 1er mai 1871, Camiguin était l'une des petites îles les plus fertiles de l'archipel des Philippines; elle n'avait pas moins de 23,000 habitants; elle exportait du chanvre de Manille, du sucre, de fort bon tabac. A partir de ce jour fatal, elle s'est dépeuplée rapidement, et c'est à peine s'il y reste encore aujourd'hui quelques centaines d'hommes. Des deux côtés du cône, dans la direction des deux mousons, les arbres, les arbustes, les plantes, tout a été tué sous les vapeurs de soufre apportées par le vent.

**Un cheval sans poils.**

Le plupart des journaux ont annoncé comme une chose fort extraordinaire l'arrivée à Paris d'un cheval dont la peau est entièrement privée de poils. Il n'y aurait là pourtant aucun phénomène zoologique. Le cheval nu (*Equus nudus*), que les Allemands appellent *Das nackte Pferd*, est connu des naturalistes et classé depuis longtemps.

Cette peau, naturellement glabre, n'est pas plus étonnante chez une variété du genre equus que chez une variété du genre canis; et tout le monde sait que les races de chiens sans poils ne sont pas absolument rares. Originaire du centre de l'Afrique, le chien nu y est répandu aujourd'hui en Guinée, en Gilbert, en Sicile, et dans l'Amérique méridionale. Ce chien était très-estimé des anciens, et se payait fort cher. En Egypte, où l'on adorait

Du dieu à tête de chien l'obscurcissement,

le chien nu était particulièrement en honneur. Un bas-relief de l'époque pharaonique, retrouvé dans les restes d'un temple de la Basse-Nubie, témoigne de notre assertion.

Comme type, le cheval nu se rapproche surtout de cheval arabe. Il est totalement dépourvu de crinière et de queue. Seuls, quelques poils durs, raides et clairsemés, sont disséminés çà et là sur le dos, le cou et l'appendice caudal. Sa peau est lisse, luisante et douce au toucher. Elle est de couleur gris-clair.

Plusieurs explorateurs ont rencontré l'*equus nudus* dans l'Afghanistan. La il vit en troupes sauvages ou à demi-sauvages.

Ce n'est pas la première fois qu'un pareil cheval arrive en Europe. « Ceux que l'on a, vus, dit Brehem, l'auteur du *Monde des animaux*, avaient été amenés par des bohémiens qui assurèrent les avoir achetés en Crimée. D'autres ont été pris en Turquie dans les guerres de la fin de siècle dernier. »

Au dire des voyageurs, ce cheval serait d'un emploi difficile; ses peau serait beaucoup trop sensible pour supporter le frottement du harnais.

**Statistique de Londres.**

La capitale de l'empire britannique, formant autour de Charing Cross un cercle dont le rayon est de 15 milles anglais, couvre une surface de 700 milles carrés et compte, enfermés dans cet espace, près de 4 millions de habitants. Elle contient plus d'israélites que la Palestine tout entière, plus de catholiques romains que Rome, plus d'irlandais que Dublin, et plus d'Ecossais qu'Edimbourg. Le port de Londres a tous les jours dans ses eaux 1,000 bâtiments et 9,000 marins. La population croît par jour de 150 personnes, soit par an de 40,000 toutes les deux minutes un enfant venu au monde; toutes les huit minutes une vie éteinte. Chaque année, en moyenne, 28 mille 500 nouvelles rues sont ouvertes et 2,000 maisons bâties. Les livres qui pendant l'année dernière ont été distribuées à Londres atteignent le chiffre de 238 millions. Le registre de la police porte à ce jour de 100,000 vagabonds de profession, et le nombre d'aliénés augmente chaque année de quelques milliers. Plus d'un tiers de tous les crimes de la Grande-Bretagne se commettent à Londres ou du moins y sont découverts. Les chaînes et brasseries de Londres, vangées à la fin, feraient une longueur de 1,000 milles anglais, et chaque dernière 38,000 ivrognes sont jugés devant les tribunaux. On estime que plus d'un million d'habitants de Londres sont sans confession religieuse ou du moins ne suivent aucune autre. Du reste, pour pouvoir recevoir tous les dimanches dans les églises les habitants qui aujourd'hui n'y trouvent pas de place, il faudrait en bâtir 900 nouvelles, qui devraient pouvoir contenir 2,000 personnes.

**Le soko.**

On vient de retrouver dans le journal du docteur anglais Livingstone ces détails très curieux sur une race de singes particulière au centre de l'Afrique. Ce singe, dit soko, a le front bas, des canines énormes, la face aussi noire et entourée de quelques favoris. Il marche souvent debout, mais il place alors ses mains derrière la tête pour se conserver l'équilibre. Il est très-intelligent; sa vue est si perçante qu'il est très-difficile de l'approcher par derrière. Il n'attaque rarement les hommes désarmés et n'inquiète jamais les femmes. Mais on doit se méfier de lui. Il se défend avec beaucoup de doigts du chasseur qui l'attaque, les lui crache à la figure, le soufflette et disparaît. Le feu tue le soko d'un seul coup, mais il mange jusqu'à ses chairs. Le soko est frugivore; il est monogamique et ses mours sont très-pures. Il forme des sociétés d'une douzaine de couples, et l'existence la plus parfaite en cesse de régner entre les membres de cette petite société. Le docteur Livingstone s'est reçu en des d'un Africain un soko femelle qui lui était très-dévoué. « C'est, dit le célèbre voyageur, la petite créature la plus aimante du monde; elle m'a pris en affection du premier coup, m'a gazouillé un salut, m'a tendu sa patte noire, m'a mis dans ses bras. Dès qu'on l'est attachée, elle détre très-méthodiquement le nœud qui la retenait. Voulait-elle marcher debout, elle se tendait la main pour qu'on la conduisît; si on refusait, elle s'en vinchinait, elle se tordait les mains et les tendait en signe de supplication. Elle faisait son lit tous les jours, se couvrait d'une natte, s'essuyait le visage avec une feuille, et mangeait de tout.

**UN CINQUIÈME AU WHIST**

Un collaborateur de la *Vie parisienne* lui communique le récit suivant, emprunté évidemment à une revue américaine :

C'était au fort Laramie, où je me trouvais en 1867. Nous avions joué au whist toute la soirée; notre enjeu était un dollar pour les points et vingt cents le tout. Mais, j'ai dû avoir toujours heureux, avait gagné cinq fois de suite; cette bonne action avait donné à sa figure un air de satisfaction qui était loin de nous faire rire, mais intrigait, nous qui étions les partenaires. Tout à coup, nous le vîmes changer de couleur; il hésitait à jouer : cela nous surprit d'autant plus que les personnes de jeu ne se trouvent pas toujours que le, tuât il possédait son jeu.

— Joisez donc, Max, à quoi pensez-vous? demanda impatiemment Baker, un autre officier de l'armée américaine des frontières.

— Chut! dit Max, d'un ton qui nous fit tressaillir et en devenant d'une extrême prudence.

— Vous êtes indisposé? dit un autre qui s'apprêtait à se lever, croyant que notre ami était mal.

— Pour l'amour de Dieu, restez assis, ne bougez pas! répéta Max d'un ton de voix qui annonçait tout à la fois la terreur et le sang-froid. Et, laissant tomber ses cartes, il ajouta : Si vous tenez à ma vie, ne bougez pas!

— Que peut-il avoir en tête? se dit perdu la raison? demanda Baker en s'adressant à moi.

— Ne vous levez pas, me vous remuez pas! s'écria de nouveau Max d'une voix basse et terrifiée, avec un accent que je n'oublierai de ma vie. Si vous faites un seul mouvement, je suis un homme mort!

Nous échangeâmes quelques regards. Il continua :

— Restez immobiles, je vous prie, et je passera-t-il bien. Je sens un *reptile* rampe autour de ma jambe.

Notre premier mouvement fut de reculer nos chaises, mais un regard effrayé de la victime nous commanda l'immobilité. Bien que convaincus que si le reptile venait à s'attacher à l'un de nous, celui-là serait un homme mort, tant est terrible et foudroyante la morsure de ce monstre.

L'infortuné Max, vêtu comme la plupart des officiers des frontières de l'Est de soie encore neuve, avait, avec de larges pantalons de toile, pouvait sentir tous les mouvements du serpent. Son visage était devenu livide, des perles ruisselaient de sa poitrine sans qu'il se bouche fît un mouvement, tant il craignait que le moindre frémissement de ses muscles n'effrayât le reptile et ne hâtât sa morsure fatale. Quant à nous, nous restions, pendant cette terrible scène, une agonie presque aussi atroce que la sienne.

— Il m'entortille, murmura Max; je le sens... frotte... glace sur ma jambe... il me serre... Pour l'amour du ciel, faites apporter du lait... Je n'ose pas élever la voix... Qu'on place le lait près de moi... qu'on en répande un peu par terre...

Archives PF-Messager-17/12/1875

## SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS DE LA FRANCE

### 13e LISTE.

LISTE OUVERTE PAR LE R. P. PAUL, missionaire à Aden (Yémen).

*District de Tembera.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fauzy, perquisiteur | 5 | Kamboka, médecin | 5 | Jumaque | 50 |
| Mohamed, perquisiteur | 5 | Gassa I. et f. | 5 | Fiza | 10 |
| Mouchir I. et f. | 5 | Tabela | 5 | Mazkouma | 50 |
| Tarouiti I. et f. | 5 | Mohamed | 5 | Ali | 5 |
| Tagoura | 5 | Tabela | 5 | Ali | 5 |
| Mohamed I. et f. | 5 | Mohamed | 50 | Daouda | 50 |
| Kassa I. et f. | 5 | Mohamed | 50 | Ali | 5 |
| Mikl I. et f. | 5 | Gebel | 50 | Tabea Y. | 50 |
| Kassa I. et f. | 5 | Ali | 5 | Tabea Y. | 50 |
| Kassa I. et f. | 5 | Ali | 5 | Tabea Y. | 50 |
| Tabea | 5 | Tabea | 5 | Scipar | 50 |
| Tarouiti | 5 | Ali | 5 | Tabea Y. | 50 |
| Kouchu, charretier | 5 | Tabea | 5 | Gadiou Y. | 50 |

*District d'Odeipar.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Birk I. et f. | 10 | Tembera I. et f. | 5 | Fal | 5 |
| Hilal I. et f. | 10 | Tembera I. et f. | 5 | Fiza | 5 |
| Hilal I. et f. | 10 | Tembera I. et f. | 5 | Tabea | 5 |
| Chadri I. et f. | 1 50 | Eldjera | 5 | Tembera | 1 50 |
| Mohamed I. et f. | 5 | Tabea | 5 | Tabea | 5 |

*District de Dafmahara.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ne chercha et ne bâtira | 10 | Tembera I. et f. | 5 | Tabea | 5 |
| Tabea | 5 | Tabea I. et f. | 5 | Pedjer | 1 50 |
| Tabea I. et f. | 5 | Tabea I. et f. | 5 | Bouamer | 5 |
| Mouchir I. et f. | 5 | Mouchir I. et f. | 5 | Gara | 5 |
| Kouchu I. et f. | 5 | Tharera | 5 | Tabea | 5 |

*District de Tematokho.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Tabea I. et f. | 7 50 | Bedouar | 5 | Bouton | 50 |
| Tabea I. et f. | 5 | Tabea | 5 | Pierrot | 25 |
| Tembera I. et f. | 5 | Tarouiti | 5 | Tabea | 5 |
| Tagoul I. et f. | 5 | Mouchir | 5 | Gabel | 5 |
| Kachkal I. et f. | 5 | Tabea | 5 | Tabea | 5 |
| Tagoura | 5 | Mogo | 5 | Mahera | 5 |
| Thomotoum | 5 | Tabea | 5 | | |

*District de Takahora.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Pedhera I. et f. | 5 | Tabea | 5 | Kouka | 50 |
| Hilal I. et f. | 5 | Tabea | 5 | Kouka | 50 |
| Tabea I. et f. | 5 | Ali | 5 | Tabea | 5 |
| Tabea I. et f. | 5 50 | Tarouiti | 5 | Kouka | 50 |
| Mohamed | 5 | Tarouiti | 5 | Kouka | 50 |
| Mouchir | 5 | Tembera | 50 | Tabea | 50 |
| Tharouiti | 5 | Tagoura | 5 | Kouka | 50 |
| Jeport | 5 | | | | |

*District de Temarie.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Tabea | 5 | Tabea | 5 | Tabea | 5 |
| Tabea I. et f. | 5 | Tabea | 5 | Tabea | 5 |
| Gassaï | 5 | Ali Mahera | 5 | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mouchir, dans précédentes listes | 14,157 | 25 | |
| | 327 | 50 | |
| Total au 23 novembre | 14,484 | 75 | |

## MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

*Du jeudi 9 au mercredi 15 décembre inclus 1875.*

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

10 *décembre*. Avisо français « Vipère Folle, commandé par M. Fleuriaud de Fourcroy, capitaine de frégate, venant de San Francisco, Mexique, et les Marquises. Etat major, 3 officiers. Pour le Pouthierre, lieutenant de vaisseau, second. Ambrum, capitaine de frégate. Ducrest, Fabre de la Bourdy, aspirants. Mahon, médecin. Mathieu, aide-médecin; Monnet, aide-commissaire, et Bunel, aspirant; 145 h. d'équipage — 2 passag., H. Aumont et 1 gendarme.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

9 *décembre*. Goél. du Protect. *Maria*, de 25 ton., cap. Bertaud, venu d'Anaa en 3 jours : 1 passag. indigène.

11 *décembre*. Brig. anglais *Isabelles*, de 268 ton., cap. Friend, venu de Newcastle en 29 jours.

13 *décembre*. Trois-mâts barque anglais *Clyde*, de 582 ton., cap. Daniel Walkley, venu de Sydney en 31 jours; 2 passag., MM. Bayman, François, Vaslagaiden, américains.

14 *décembre*. Goél. du Protect. *Stella*, de 60 ton., cap. Richmond, venu de Kanikura en 2 jours; 2 passag., M. Clerck, américain, et 1 indigène.

14 *décembre*. Goél. du Ministère *Tonafua*, de 30 ton., patron Pulu, venu de Rimatara en 5 jours; 10 passag. indigènes.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS

10 *décembre*. Goél. du Protect. *Annie Laurie*, de 47 ton., cap. James, allant à Anaa.

11 *décembre*. Trois-mâts goél. anglais *Marema*, de 240 ton., cap. Dollin, allant à l'île Fitui; 20 passag. indigènes.

14 *décembre*. Goél. du Protect. *Venus*, de 119 ton., cap. Simpson, allant à l'île Fitui; 2 passag., M. Arnold, anglais, et 1 indigène.

14 *décembre*. Goél. du Protect. *Gironde*, de 115 ton., cap. Dwelling, alt. aux Gambier et aux Marquises; 1 passag., MM. Adams, anglais, Dwelling, Mammand, et 4 chinois.

14 *décembre*. Goél. du protect. *Eugénie*, de 34 ton., cap. McGrath, alt. aux Marquises; 2 passag., M. Connor, anglais et 1 indigène.

MAUVAIS SOUVENIRS.

16 *décembre*. Brig-goél. *Annie-Laurie*, de 67 ton., cap. James, alt. à Anaa; Brunder armateur et consignataire : 1 calme marchandises diverses, 28 pièces monnaie, 3 pièces drains, 5 pièces coutil, 43 pièces mousseline, 1 pièces mouchoirs, 17 paletots, 5 gilets, 23 chapeaux, 1 baile sacs, 2 bailes calicot et coutil, 2 canons grises, 1 pièce cuir, 1 barils huil sale, 3 barils beurre, 1 baile et 1 barrique cotons, 4 sacs poinsons de terre, 2 baile sagenes, 1 baril beurre, 1 sac cible forte, 1 paquet quincaillerie, 3 fusils, 3 fusils, 6 demaines verres, 1 boîte charpentier, 2 bailes viande, 3 demaines planches de chêne, 3 paniers anéchis, 13 paquets fer, 10 sacs chaînes de terre, 3 barils goudron, 1 machine, 12 ancres cotons hors marchandises, 300 sacs vides, 300 kilos épaules, 8 quilles d'embarcation, 1 marteau, 300 sacs vides, 1 baril huile, 1 baril goudron, 1 baril sel, 1 baril.

14 *décembre*. Trois-mâts français *Marie* de 70 ton., cap. Dumas, allant à l'île Fitui; J. Brander armateur et consignataire : 1 baril beurre; 1 baril peau; 1 baril sucre, 1 chaîne-ancre-bouée, 3 sacles ciz, 1 baile balle de coton, 1 baile recole de Manille, 2 cabines bissoir, 1 demi-barils sardines, 1 caisse manchons, 1 malleau outdage, 1 caisse biscuit, 1 ancrons, 300 kilos sucre, 1 paquet ciz, 1 baile sac, Reudier Brest et C° consignataires.

15 *décembre*. Goél. *Eugénie*, de 34 ton., cap. McGrath, alt. à Nuku-hiva; le capitaine armateur et consignataire. Lahaurage charpentier : 15 caisses cognac, 10 caisses vin, 6 caisses liqueurs, 7 caisses sherry, 1 caisse champagne, 10 caisses cognac bitter, 1 caisse absinthe, 1 caisse kirch, 1 barrique vin. Mesnil, Sandit et C° chargeurs : 10 caisses bière, 20 caisses bière, 1 caisse marchandises diverses chargeur : 1 caisse marchandises, 10 caisses cognac; Wilkens et C° chargeurs : 4 caisses vin, 10 caisses cognac, 1 caisse bière, 1 caisse absinthe, 1 caisse kirch, Lavieux, 24 barriques vin, 1 barrique sherry, 1 baile balle à sac, 1 caisse bière, 1 caisse absinthe, 11 caisse sherry, 6 demies, 1 trappe, 2 caisses absinthe, 4 caisses marchandises, 1 baril rhum, 2 caisses quincaillerie, 1 sac bouchons.

16 *décembre* — Goél. *Gironde*, de 75 ton., cap. Dwelling, alt. aux Iles Gambier et Marquises, Williams et C° armateur et chargeur : 5 caisses marchandises, 4 caisses absinthe, 25 caisses savon, 20 pots, 4 balles calicot, 1 caisse allumettes, 1 caisse tabac, 1 baril beurre, 1 baril porc, 1 baril saumon, 3 tonneaux blanc, 6 barils farine, 9 sattes riz, 3 paquets fils, 4 pots peinture, 1 pailer nouveau, 12 balles, 2 caisses quincaillerie, 1 caisse marchandises, 1 caisse quincaillerie, 10 pots peinture, 10 tonneaux huile de lin, 10 barils sucre, 5 caisses vinaigre, 14 caisses tabac, 15 sacs café, 11 sacs sel, 20 barils chaux, 3 demi-barils sucre, 3 tonneaux et 20 cercles blanch, 1 baril rhum, 1 baril beurre, 1 baril farine, 1 caisse allumettes, 2. Bait consignataire : — Mission chargeur : diverses marchandises, Mission des Gambier consignataire.

Archives PF-Messager-17/12/1875

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

*Du 16 novembre au 3 décembre 1875.*

| DATES | PRESSION BAROMÉTRIQUE | | TEMPÉRATURE | | | | | VENTS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Baromètre ramené | Température | 8 heures du matin | 2 heures du soir | Moyenne | Maximum | Minimum | | |
| 16 nov. | 762.4 | 0.1 | 24.0 | 28.6 | 26.3 | 27.0 | — | S O | |
| 17..... | 763.1 | 0.1 | 24.0 | 28.5 | 26.3 | 27.0 | — | S O | |
| 18..... | 763.4 | 0.1 | 24.0 | 28.5 | 26.3 | 26.5 | — | S O | |
| 19..... | 763.4 | 0.1 | 24.0 | 28.5 | 26.3 | 27.0 | — | S O | |
| 20..... | 763.4 | 0.2 | 22.0 | 28.0 | 25.5 | 26.1 | — | S O | |
| 21..... | 762.4 | 0.2 | 24.0 | 28.0 | 26.0 | 27.0 | — | S O | |
| 22..... | 762.7 | 0.1 | 24.0 | 29.0 | 26.5 | 26.7 | — | N E | |

Papeete, Vendredi 17 décembre 1875.

# ANNONCES

*Siège de M. Gouvis, défenseur, à Papeete.*

VENTE PAR FACILITÉ, ORDONNÉE PAR JUGEMENT DU 30 OCTOBRE 1875, dans les dernières de Papeete, Aimasean et Papenoo,

*Des immeubles dépendant ensemble des domaines de la Société TAHITI COTTON AND COFFEE PLANTATION CO (limited), à l'encontre du défendeur du Tribunal civil de première instance, séant au Palais de Justice à Papeete, Tahiti.*

*Le samedi 27 mai 1876, à 8 heures du matin.*

Ces immeubles se composent :

**Premièrement.**—D'un domaine affecté jusqu'à ce jour à la culture, sur une vaste étendue, des cotonniers, du caféier, et arbre de Bourbon, sous largeur de deux *ô* Terre Exotique et de « Plantation d'Aitimaono », situé à Tahiti, ile de la Société, dans les districts de Papeete, Aimasean et Papenoo.

Ce domaine étant agricole et commercial à une superficie totale de quarante mille hectares environ; il est traversé dans toute sa largeur par la voie de colature de l'île et étant des nombreux chemins nécessaires à son exploitation; des rivières y coulent toute l'année (surtout pendant les mois de décembre aux terres qu'elle baignent une excessive fertilité.

Il est borné au nord par la mer, au sud par la crête des montagnes, à l'ouest par la rivière Tharamo et à l'est par la rivière Vaiarii.

Il est pourvu d'un portail, d'un puits, d'un étang facile aux navires d'un tirant-d'eau moyen, qui permet à ces navires de faire, pendant les mois de décembre, de nombreuses expéditions de cotonnades et de marchandises, et d'approvisionner le domaine de produits divers.

Sur ce domaine sont édifiées les constructions suivantes :

MAGASINS.

Dans un endroit appelé la place d'Aitimaono se trouvent les bâtiments suivants :

1° Un magasin dit « le Séchoir », situé au centre de la place, construit en couvert en bois, ayant un rez-de-chaussée, un premier étage et un grenier au-dessus. Ce bâtiment, percé de vingt-trois fenêtres, mesure vingt-quatre mètres de longueur sur douze de largeur et environ dix mètres de hauteur.

A ce magasin est contigu un séchoir en briques avec cheminée.

Un bâtiment appelé « le Magasin aux vivres », donnant sur le wharf de la plantation et s'étendant sur une longueur de douze mètres, sur une largeur de dix mètres et mesurant quatre mètres de hauteur.

Un hangar d'une longueur de dix mètres, une largeur de trois mètres et une hauteur de deux mètres est contigu à ce bâtiment.

Deux fours formant séparés sur une longueur de trente-huit mètres et une largeur de six mètres.

Un bâtiment en bois, couvert aussi en bois, de sept mètres de longueur, quatre de largeur, trois de hauteur, appelé « le Bureau ».

Un magasin appelé « l'Atelier des charpentiers », mesurant douze mètres de longueur sur douze de largeur et quatre de hauteur.

Un vaste magasin construit et couvert en bois, et surmonté d'une tourelle, s'étendant à droite de l'entrée de la place sur une longueur de douze mètres, une largeur de douze mètres et mesurant douze mètres de hauteur, contigu qui est percé de quarante-deux ouvertures, se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, avec grenier au-dessus.

2° A une petite distance de la place d'Aitimaono et donnant sur un ancien dans lequel se trouve un petit bâtiment qui sert d'hôpital, un magasin composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un grenier au-dessus. Ce magasin, qui est percé de quarante-deux ouvertures, mesure vingt mètres de longueur, dix de largeur et douze de hauteur.

3° Un bâtiment rectangulaire à forge et à boulangerie, percé de vingt huit ouvertures et mesurant trente-six mètres de longueur sur vingt-cinq mètres de largeur et douze de hauteur.

4° Sous un hangar se trouvent un locomobile à vapeur et deux presses hydrauliques. Ces trois objets, mis hors d'usage par un incendie, peuvent être facilement remis en état.

MAISONS D'HABITATION.

1° Une vaste maison de maître, construite et couverte en bois, avec sous-sol, et regardant d'un côté la mer et de l'autre la montagne.

Cette maison soulevée sur une série de hauts-bancs, mesure quarante mètres de longueur sur douze mètres de largeur et deux entrées principales.

Elle est pourvue en quelques extrémités extérieures des quatre côtés de bâtiment qui s'étend sur une longueur de vingt-quatre mètres, une largeur de seize mètres et mesurant douze mètres de hauteur.

La partie supérieure de l'habitation se compose d'un grand salon avec parquet, d'une salle à manger avec meuble de jardin et autre d'un office, lequel communique par un escalier de service avec le sous-sol. Deux chambres à coucher, avec cabinets de toilette et de bain, et de deux autres chambres en dépendent.

Le sous-sol en, pour rez-de-chaussée, la partie qui est au niveau du sol, est divisé dans par un couloir de plus mètres de largeur.

Le chaque côté de ce couloir se trouvent, au nombre de six, des pièces pouvant servir de salle de bain, de cave, de cuisine et d'office.

Du face de ce bâtiment s'étend du côté de la montagne une pelouse, au milieu de laquelle se trouve une petite cascade artificielle.

Du côté de la mer une jetée conduit à une belle cabine sur pilotis, offrant un bon abri pour les chaloupes, sûr et confortable.

Et sur la pelouse et sur les bâtiments qui en dépendent, sur une superficie de grève, qui appartient au domaine public.

2° A quarante mètres environ du bâtiment qui vient d'être décrit, trois maisons pouvant servir de dépendances ou communes au bâtiment principal.

3° A peu de distance du bâtiment principal et de la petite rivière qui vient se jeter dans la mer à quelques mètres de celui-ci, un grand bâtiment avec rosses, fenêtres et volières.

4° A l'entrée de la Plantation et non loin de la rivière de Tharamo qui limite du côté du district de Papeete, une maison de maître, construite en bois verticale, percée de vingt-une ouvertures, d'une longueur de vingt-huit mètres, d'une largeur de dix mètres et d'une hauteur de douze mètres, ayant deux étages, ainsi de cinq pièces avec dépendances, cuisine, écurie et remise.

5° A peu de distance de cette maison, un petit bâtiment servant d'habitation au médecin de la Plantation, avec dépendances.

6° Une maison d'habitation avec sous-sol, la maison en bois et le sous-sol en maçonnerie, avec dépendances;

7° Un bâtiment ayant servi de caserne, de seize mètres de longueur, de dix de largeur et de cinq de hauteur, avec dépendances;

8° Un bâtiment ayant servi de logement pour les employés de la Plantation, avec verandah sur le devant et sur le derrière, composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, s'étendant sur une longueur de seize mètres et une largeur de dix mètres;

9° Un bâtiment aussi en bois, avec verandah devant et derrière, s'étendant sur une longueur de huit mètres, une largeur égale et mesurant trois mètres de hauteur, avec des dépendances, cuisine, poulailler et écurie; ce bâtiment sert de logement au poste de la gendmerrie;

10° Quatre bâtiments en bois ayant servi de maisons d'habitation et placés en différents endroits de la Plantation.

11° Cent petites cases indigènes construites et servitude habitées par les immigrants Asiens qui avaient été engagés pour l'exploitation du domaine;

12° A une distance de mille mètres dans la montagne, une maison de plaisance hygiénique, avec dépendances.

Cet immeuble s'étendant en cinq lots afin d'en faciliter l'adjudication, mais les enchérisseurs auront la faculté d'en acquérir la propriété totale au moyen d'enchères sur l'ensemble des adjudications partielles.

Les cinq lots sont divisés de la manière suivante et seront crés sur les mises à prix ci-après déterminées :

1er LOT. — Il comprend une superficie totale de douze cent quatre-vingts hectares environ, et sera adjugé sur la mise à prix de..... 25,000 fr.

2e LOT. — Il comprend une superficie totale de neuf cent quarante-huit hectares seize ares, et sera adjugé sur la mise-à-prix de..... 10,000 fr.

3e LOT. — Il comprend une superficie totale de huit cent soixante-quatre hectares quatre-vingt-douze ares, et sera adjugé sur la mise à prix de..... 40,000 fr.

4e LOT. — Il comprend une superficie totale de quatre cent quarante et un hectares cinquante-deux ares, et est composé d'une terre d'ouvrage dont les clôtures du bail soulèvement, pour quatre-vingt-dix années environ qu'il en reste à courir, sont mis en adjudication. Il sera adjugé sur la mise à prix de..... 15,000 fr.

5e LOT. — Il comprend une superficie totale de sept cent soixante et hectares quatre-vingt-dix-sept ares, et sera adjugé sur la mise à prix de..... 10,000 fr.

Les constructions plus haut énumérées et décrites sont édifiées, pour la plus grande partie, sur les terres formant le domaine public.

**Deuxièmement.** — Les droits au bail, pour environ soixante-huit années qui en restent à courir, d'un ensemble de terres situées dans le district de Papaoa, ile Tahiti, d'une contenance totale de trois cent quatre-vingt-cinq hectares environ; ce domaine est borné d'une côté par la mer, du côté opposé par les crêtes des montagnes, et ces deux limites sont reliées entre elles par des murailles en pierres sèches et bastaings.

Les droits au bail de cet immeuble seront adjugés sur la mise à prix de..... 2,500 fr.

Le prix d'adjudication des immeubles présentement mis en vente sera payable par tiers — payables chacun de six mois en six mois à l'adjudication définitive.

Pour plus amples renseignements, s'adresser :

A Me Gouvis, défenseur poursuivant ;

A Me Chatelin, Ranola et Kennedy, syndics de la faillite de la Société Tahiti Cotton and Coffee Plantation Company (limited) ;

Au greffe du tribunal de première instance, où seront le cahier des charges.

Papeete, le 1er décembre 1875.

243 A. GOUVIS, *défenseur poursuivant.*

*Vente de meubles et marchandises sur saisie-exécution.*

*Hoo rau tavihaa e te taoa no nia i te hora rau Aumaoma Mai.*

**On fait savoir au public, que** le jeudi 30 décembre courant, il sera, à hoore de midi, par le ministère de Me Vincent, huissier, demeurant à Papeeriri, district de Mataiea, dans l'enclos de la maison de Me Vincent, il sera vente aux enchères publiques d'objets mobiliers et marchandises, consistant en canapés, tables de bois, bouteilles de cognac, absinthe, vermouth, champagne, liqueurs, rhum, genièvre, cherry bounce, etc.

Au comptant.

**Te faaite iho ai te taata** 'toa, e i te mahana maha te 30 no tiurua noi, i te hora avatea mau, e hoo ia Me Vincent, Huissier, i Papeeriri, te matauraa ra o Matiaea, i roto i te aua o te fare o Pierre Lattaque, i te nau tuuhaa e man taoa, oia hoi : rui parahi rea, aua rua iti faaneheneha, ma ani, ae te tuu mai, ae te tuu, ae te tuu, ae te tuu